

ISO/IEC 42001 Artificial Intelligence Management System Foundation, certification PECB

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : IMF - Prix 2025 : 1 920 HT

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer en permanence un système de gestion de l'IA. Vous verrez également les aspects clés de l'ISO 42001 : contexte, termes et exigences spécifiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Expliquer les concepts et principes fondamentaux de la gestion de l'intelligence artificielle

Décrire les principales exigences de la norme ISO/IEC 42001 pour un système de gestion de l'intelligence artificielle

Identifier les approches, méthodes et techniques utilisées pour mettre en œuvre, gérer et améliorer un AIMS

CERTIFICATION

L'examen consiste à répondre à 40 questions, en 1h00 et à livre fermé.

À l'issue du cours, une attestation de suivi de la formation de 14 unités de FPC (Formation professionnelle continue) sera délivrée aux participants ayant suivi la formation. Les candidats ayant suivi la formation mais échoué à l'examen peuvent le repasser gratuitement une seule fois dans un délai de 12 mois à compter de la date initiale de l'examen.

Le support de cours contient les extraits de la ou des norme(s) nécessaires au passage de l'examen de certification.

L'examen se passe en distanciel en différé.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2025

1) Introduction au système de gestion de l'intelligence artificielle (SGA) et à la norme ISO/IEC 42001

- Introduction à l'intelligence artificielle.
- Présentation de la norme ISO/IEC 42001:2023.

2) Système de gestion de l'intelligence artificielle

- Le cycle de vie d'un système de management.
- Les processus clés d'un système de management de l'IA.
- Les outils et les techniques pour mettre en œuvre un SGA.

3) Domaines de compétences couverts par l'examen :

- Domaine 1 : principes et concepts fondamentaux d'un système de gestion d'intelligence artificielle.
- Domaine 2 : système de gestion de l'intelligence artificielle.

PARTICIPANTS

Professionnels souhaitant comprendre les exigences de la norme ISO/IEC 42001, managers et consultants souhaitant en savoir plus sur la gestion de l'intelligence artificielle (IA).

PRÉREQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2025 : 29 sept., 15 déc.

PARIS
2025 : 22 sept., 08 déc.